MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Décision n° 4666 du 27 janvier 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »

NOR : *INTJ1400161S*

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 91201 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325285S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1er mars 2014 :

Valle, Gérard — Nigend : 121 024 — Numéro de livret de solde : 5 221 295

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er mars 2014 :

Rubin, Nicolas — Nigend : 164 995 — Numéro de livret de solde : 8 021 591

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 27 janvier 2014.

Pour le ministre et par délégation :
Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,
O. Courtet